

## Mieux vaut prédire... que prévenir ?

Si dans *Le Littré*, « prévenir » se décline sous plusieurs définitions dont « aller au-devant de quelque chose pour le détourner », le sens figuré tend à une logique de prédiction : « prendre des mesures pour éviter un ennui et d'être obligé d'y remédier par la suite ». Dans notre ère numérique, le principe de la médecine traditionnelle chinoise, « mieux vaut prévenir que guérir », prend la déclinaison d'un « mieux vaut prédire que prévenir ».

Dans une étude publiée le 16 mars dernier [1], des chercheurs de l'Institut polytechnique Rensselaer (États-Unis) auraient réussi à dépister les troubles du spectre autistique (TSA) grâce à un algorithme. L'algorithme, qui a été développé, repose sur des données mathématiques et statistiques récoltées à partir de 149 échantillons sanguins de patients (dont la moitié de sujets dits sains), qui permettraient de comprendre et d'analyser des phénomènes biologiques. Le mécanisme algorithmique a étudié des associations de molécules entre elles et leurs actions sur des cellules avec, comme résultat, des différences significatives entre les enfants autistes et les enfants non-autistes ayant participé à l'étude.

Si l'on sait que le dépistage précoce et la prévention sont les mots d'ordre des politiques actuelles concernant l'autisme, ne sont-ils pas en train d'être recouverts par la prédiction ? Par ce nouveau genre de recherche, l'algorithme devient un indicateur de risque de TSA, classant l'enfant dans cette catégorie, avant même l'apparition de symptômes. Il pourrait, dans une certaine mesure, nous dit-on, identifier le degré d'autisme.

Le diagnostic est bel et bien un enjeu majeur pour un traitement efficace mais à qui sert-il ? L'article du *Parisien* [2] indique que la visée de cette étude est de gagner du temps pour jouer sur la plasticité du cerveau et donc pour réduire les dépenses. Elle sert un « discours économique venu saturer le discours public » [3]. Pourtant, cette logique prédictive qui consiste à faire travailler un algorithme pour identifier des sujets à risque avance un objectif de prévention. Or, il s'agit moins de prévenir que d'une pratique qui pousse à la ségrégation, qui sépare quelques uns d'un tout, avec une approche biologique excédentaire ou déficitaire dont les prises en charge actuelles n'ont pas montré leur efficacité. Mais lors du lancement du *4e plan autisme* le 6 juillet dernier, le Président Macron, dans un moment inattendu, énonçait : « Vous pouvez laisser Thomas se balader je crois, il a adopté les lieux ; fais ce que tu veux, de toute façon je crois que vous avez totalement échoué à le mettre sous une contrainte et c'est sans doute très bien ainsi » [4].

Quand bien même cet algorithme apporterait une liste juste de sujets autistes, il contribuerait surtout – après le DSM-IV et le DSM-V – à augmenter le nombre de personnes diagnostiquées autistes. Or, la question éthique est celle de leur accueil. Ainsi, pour échapper au classement binaire normatif, s'imposant à tous, il faut un montage ternaire [3] qui fasse fonction de garantie. Plutôt que l'éviction du phénomène, la psychanalyse fait place au mode de jouir singulier du sujet. Il s'agit de lui permettre de se détourner d'une pulsion mortifère, solitaire, par une comptabilité de la jouissance, qui ne peut s'inventer

qu'au cas par cas. C'est ainsi que nous pouvons soutenir chaque affinité, point d'ancrage d'une jouissance en excès à partir de laquelle une dynamique subjective peut se construire.

[1] Howsmon D. P. & al., « Classification and adaptive behavior prediction of children with autism spectrum disorder based upon multivariate data analysis of markers of oxidative stress and DNA methylation », March 16, 2017, disponible sur <http://journals.plos.org/ploscompbiol/article?id=10.1371/journal.pcbi.1005385>

[2] « Autisme : la maladie détectée par prise de sang grâce à un algorithme », *La Parisienne*, 17 mars 2017, disponible sur <http://www.leparisien.fr/laparisienne/sante/autisme-la-maladie-detectee-par-prise-de-sang-grace-a-un-algorithme-17-03-2017-6773388.php>

[3] Cf. Supiot A., *La gouvernance par les nombres*, Cours au Collège de France, Fayard, 2015, disponible sur [https://www.canal-u.tv/video/iea/conference\\_d\\_alain\\_supiot\\_la\\_gouvernance\\_par\\_les\\_nombres.18031](https://www.canal-u.tv/video/iea/conference_d_alain_supiot_la_gouvernance_par_les_nombres.18031)

[4] Présidence de la République, *Lancement du 4<sup>ième</sup> plan autisme à l'Élysée*, 6 juillet 2017, disponible sur [http://www.dailymotion.com/video/x5spiaf\\_lancement-du-4e-plan-autisme-a-l-elysee\\_news](http://www.dailymotion.com/video/x5spiaf_lancement-du-4e-plan-autisme-a-l-elysee_news)